

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE de l'ESPE

Séance du Vendredi 15 septembre 2017 à 9 h 00

Le Conseil d'École de l'ÉSPÉ de Franche-Comté s'est réuni le vendredi 15 septembre 2017 à 9 h 00 au siège de l'ÉSPÉ – 57 av de Montjoux à Besançon sous la présidence de Madame Françoise Bévalot, présidente du Conseil d'École.

Etaient présents ou représentés :	Etaient excusés	Etaient absents
Représentants des personnels de l'ÉSPÉ Denis PASCO, procuration à JR Béliard Pascal LECROART Arnaud MOULY, procuration à S.Guyon Cindy VICENTE, procuration à S.Guyon Sylvie GUYON Laurence PIOT Sylvie MAREY François GREUSARD	Jean-Philippe CARE	
Représentants de l'UNIVERSITE : Jean-Robert BELLIARD Jocelyne DROUHOT, procuration à S.Marey Oumhanie LEGEARD Catherine TIRVAUDEY Frédéric MUYARD, procuration à F.Bévalot	Nicolas TORDI	
Représentants du RECTORAT : Françoise BEVALOT Léon FOLK Séverine VANAUTRYVE Philippe MARLIER, procuration à S.Vanautryve Anne-Marie HOUILLON, procuration à F.Bévalot Didier THELLIER		
Représentants des Collectivités Territoriales :	Eric KOEBERLE	Florence ROGEBOZ
Personnalités extérieures à titre personnel : Me Geneviève GERRER est démissionnaire		Françoise VESPA
Personnes invitées : Catherine CAILLE-CATTIN, directrice de l'ÉSPÉ Christophe TOURNEUX, directeur-adjoint chargé de l'alternance Philippe CAUSSIN, responsable administratif Nathalie ROGGY, secrétaire de direction		

Le quorum étant atteint, la présidente, Madame Françoise Bévalot ouvre la séance à 9h10, remercie les membres présents.

Elle rappelle l'ordre du jour :

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil d'École du 7 juin 2017 (vote)

2/ Point d'information sur la rentrée de l'année 2017-2018

3/ Information sur les profils de postes arrêtés par l'UFC pour les emplois ouverts au recrutement pour l'ESPÉ, emplois d'enseignant.e-chercheur.e et de BIATSS

4/ Présentation de la maquette du DU.CEN (Certificats Éducation nationale) à valider (vote)

5/ Présentation des actions de découverte des métiers de lycées professionnels

6/ Présentation des U.E libres proposées par l'ESPÉ

7/ Validation de la subvention DRAC pour l'année 2017-2018 (vote)

8/ Désignation, par le Conseil d'École, d'une personnalité à titre personnel en remplacement de Marie-Geneviève GERRER qui quitte ses fonctions de directrice de l'ESPÉ de Bourgogne

9/ Questions diverses (à déposer avant le 11 septembre à Nathalie Roggy)

Vous trouverez ci-joint le diaporama retraçant ce Conseil d'École.

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil d'École du 7 juin 2017

Après la remarque de J-Robert Belliard précisant que les fiches de poste n'ont pas été transmises suite au dernier Conseil d'École, les membres votent l'approbation de ce PV.

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité moins 2 abstentions.
Il sera donc déposé sur l'ENT à disposition du personnel.

L'ordre des différents points de l'ordre du jour est modifié pour faire le lien avec la campagne d'emplois 2018.

3/ Informations sur les profils de postes arrêtés par l'UFC pour les emplois ouverts au recrutement pour l'ESPÉ, emplois d'enseignant.e et enseignant.e-chercheur.e et de BIATSS (campagne d'emplois 2018)

Catherine Caille-Cattin rappelle les besoins exprimés par l'ESPÉ pour la campagne 2018 et fait le point sur la suite donnée à ces demandes :

- **PRAG EPS** en remplacement de J.J.Gravier parti à la retraite le 1^{er} septembre 2017, remplacé durant l'année universitaire par Matthieu Laugier suite à un détachement accordé par le DSDEN du Doubs. (la date de vacance du poste ne permettait pas de l'intégrer dans la campagne d'emplois 2017).
- **PRAG Musique** : L'ESPÉ ne disposera pas de ce poste de PRAG à la rentrée 2018. Pour cette année universitaire 2017-2018, les enseignements de musique sont assurés par des formateurs académiques. Le Conseil prend acte de cette situation et réaffirme la nécessité d'un emploi d'enseignant de musicologie.

Remarque : la réflexion sur l'enseignement de musicologie est faite en partenariat avec l'UFR SLHS. Il est précisé en Conseil que parmi les emplois qui lui sont rattachés, l'UFR privilégie pour la rentrée 2018, le recrutement d'un EC de musicologie dont le service d'enseignement répondra aux besoins de SLHS.

- **MCF analyse des enseignements et des évaluations par compétences.** Ce recrutement est nécessaire suite à l'ouverture de la 4^{ème} mention **Pratiques et ingénierie de formation** (co-acréditation 17-21 UB/UFC). Le choix de l'UFC est d'implanter cet emploi dans l'équipe de recherche ELLIADD. Les échanges entre la Directrice de l'ESPÉ et le Directeur d'ELLIAAD ont permis une première rédaction de la fiche de poste.

Il convient d'affiner cette fiche de poste pour bien faire ressortir l'articulation des profils enseignement et recherche. Le Conseil souhaite que la Directrice de l'Ecole et le Directeur de l'équipe de recherche poursuivent leur concertation pour que la version finale soit disponible sans attendre.

Lors des échanges sur ce profil, il est souligné : l'importance de ce recrutement pour l'ÉSPÉ et l'intérêt de l'approche de l'enseignement par compétences, évolution pédagogique déjà efficacement pratiquée depuis plusieurs années dans l'enseignement professionnel.

- **MCF EPS**, Ce besoin sera couvert par une procédure de transfert interne à l'UFC pour laquelle est requis l'avis des Directeur.rice.s des deux composantes entre lesquelles se fait le mouvement de personnel : l'UPFR des sports et l'ÉSPÉ.

En ce qui concerne les postes d'ATER demandés pour 2017 :

- ATER Géographie, aucun des candidats retenus n'a pu être recruté, les enseignements sont donc à pourvoir.
- ATER Lettres, le recrutement d'un MCF est envisagé pour la campagne 2019.
- ATER Anglais, le recrutement d'un MCF est envisagé pour la campagne 2019.

A l'interrogation de Monsieur Theillier sur les évolutions des heures de décharge des FA et PAD en EPS (en augmentation de 7H à 16H) et sur le lien potentiel avec le recrutement programmé d'un MCF en EPS, Catherine Caille-Cattin répond que les besoins sont vastes et particulièrement en ce qui concerne des formateurs « professionnels » : les parcours requièrent beaucoup de professionnels pour répondre aux différents besoins. L'intégration des formateurs « de terrain » aux dispositifs de formation MEEF participe pleinement à une attente exposée par le rectorat pour former les enseignant.e.s en EPS.

2/ Points d'information sur la rentrée de l'année 2017-2018

Les réussites aux concours de l'Éducation nationale : En règle générale, la réussite aux concours est relativement bonne pour l'ÉSPÉ de Franche-Comté. Pour les PE, les enseignant.e.s travaillent avec les membres du jury afin d'améliorer la coordination des préparations aux concours et la réussite des étudiant.e.s à ceux-ci.

La rentrée des étudiant.e.s stagiaires a été menée conjointement par le rectorat et l'ÉSPÉ à Micropolis le 30 août, avec un accueil par le Recteur et par les principaux acteurs de leur formation en alternance. Ce dispositif coûteux (environ 3 000€) est apprécié par les stagiaires (au nombre d'environ 550).

Depuis la rentrée, quelques étudiant.e.s stagiaires ont démissionné suite à l'entrée dans le métier. Une attention particulière, pour ces étudiant.e.s, doit être mise en place (médecine du travail, service insertion de l'UFC...). Les raisons principales évoquées sont liées au stress face à la classe. Léon Folk mentionne que souvent il existe une distorsion entre la représentation du métier et la réalité du terrain à laquelle s'ajoutent parfois des pressions familiales.

Les effectifs des étudiant.e.s pour 2017-2018 (cf tableau-joint) : quelques formations restent à très faible effectif, mais sont maintenues pour des raisons stratégiques par l'UFC (Italien : partenariat avec l'ÉSPÉ de Bourgogne – Physique-Chimie : cohorte à faible effectif depuis la L1 et volonté de maintenir la formation à l'ÉSPÉ). Catherine Caille-Cattin précise que ces parcours seront réalisés à volume horaire réduit. A l'heure actuelle, le total des étudiant.e.s est de 969 pour l'ensemble des parcours (M1 + M2 + DU, dont 437 en M1).

Des inscriptions tardives sont possibles dans quelques parcours (à faible effectif) pour répondre aux demandes ministérielles, les réouvertures se feront dans la deuxième quinzaine de septembre.

Le parcours MEEF 1 Recherche en éducation n'ouvrira pas cette année, les objectifs liés aux conditions d'ouverture de la quatrième mention et de ce parcours étaient en partie inéquation avec les attentes formulées. Il sera transformé en D.U. pour cette année 17-18, afin de répondre aux besoins de formations des formateurs préparant les certifications de l'Éducation nationale, notamment. Ces étudiants pourront toutefois demander une validation d'accès dans un parcours de Master Pratiques et ingénierie de la formation, l'année prochaine. Le Master 2 MEEF Recherche ouvrira avec 6 étudiants.

La rentrée pour les nouveaux personnels :

Pas de recrutement pour les BIATSS.

- Pour les enseignant.e.s, quatre intégrations :
 - o Géraldine Boivin-Delpieu : Didactiques des sciences - MCF
 - o Olivia Giboz : Arts plastiques et visuels - PRAG
 - o Matthieu Laugier : EPS – PRAG (recrutement à titre provisoire)
 - o Cyril Polycarpe : Histoire des activités sportives - MCF

La communication auprès des étudiant.e.s

Un bulletin étudiant.e.s a été élaboré et distribué à la rentrée avec les informations principales pouvant les concerner, notamment pour valoriser le restaurant de l'ÉSPÉ.

Sylvie Guyon souhaite que le prochain bulletin soit l'occasion de solliciter la participation des étudiant.e.s aux différents groupes de travail.

Les conditions de travail des personnels BIATSS

François Greusart fait part des différentes absences de membres du personnel BIATSS préjudiciables au bon fonctionnement matériel de l'école et demande s'il est possible de recruter un personnel contractuel en renfort. Le Conseil accorde toute son attention à cette situation et demande à la Directrice d'étudier avec le Responsable administratif toutes les possibilités pour qu'une solution puisse être apportée.

4/ Présentation de la maquette du DU.CEN (Certificats Éducation nationale) à valider (vote)

Ce DU s'adresse prioritairement et donc pas exclusivement, aux enseignants du 1^{er} et 2nd degrés qui souhaitent être accompagnés à la préparation de la certification d'aptitude au statut de formateur (CAFIPEMF et CAFFA). Cette formation est déclinée sur les quatre sites départementaux et son obtention pourrait être prise en compte dans une validation d'accès pour des candidats souhaitant intégrer la deuxième année du Master.

Il n'y a pas obligation de suivre cette formation pour s'inscrire à la certification, l'obtention du diplôme ne dispense pas de la démarche de certification, certification dont il est rappelé qu'elle est délivrée par un jury spécifique.

Une discussion s'engage sur la nécessité de faire évoluer le nom pour éviter des confusions entre DU et certification, le Conseil propose un nouvel intitulé « *DU Formations de Formateurs, accompagnement aux certifications de l'Education nationale* ».

Les frais d'inscription sont fixés à 387 euros dont 187 euros, montant décidé par l'UFC pour tout DU. Une convention cadre entre l'académie et l'université est à rédiger pour les personnes qui sont en démarche de certification, elle serait déclinée chaque année par un avenant sur les aspects financiers qui préciseraient les prises en charge respectives.

La création de ce DU est mise au vote et adoptée à l'unanimité.

5/ Présentation des actions de découverte des métiers de lycées professionnels

La voie professionnelle offre une riche diversité de métiers aux élèves. Dans une région où les activités industrielles notamment sont particulièrement développées, il est nécessaire de valoriser ces orientations et ces métiers, et de les faire connaître aux étudiant.e.s.

Les métiers de l'éducation dans les filières professionnelles sont nombreux et l'Éducation nationale offre un panel de concours aux débouchés conséquents.

Depuis trois ans, une journée découverte de ces métiers et du travail dans dans les établissements avec les équipes pédagogiques, les chef.fe.s d'établissement et les élèves est proposée aux étudiant.e.s de l'ÉSPÉ.

Une liste des résultats à ces différents concours de filières professionnelles en montre d'une part la variété et d'autre part le taux élevé de réussites. Ce document sera transmis à l'ensemble des étudiant.e.s de l'ÉSPÉ et sera présenté aux responsables des licences de l'UFC prochainement, afin qu'elle.il.s informent leurs étudiant.e.s des débouchés offerts dans ces filières.

6/ Présentation des U.E.libres proposées par l'ÉSPÉ

Trois UE libres ont été proposées par les enseignant.e.s de l'ÉSPÉ et seront proposées au prochain CFVU :

- Créer un dispositif innovant d'apprentissage
- Développer ses pratiques culturelles
- Découvrir et appréhender les métiers de l'enseignement

Ces UE libres correspondent à 40H de travail étudiant, dont 10H en présentiel et le reste en travail personnel ou de groupe.

7/ Validation de la subvention DRAC pour l'année 2017-2018 (vote)

La DRAC subventionne les actions culturelles de l'ÉSPÉ à hauteur de 10 000€ pour l'année 2017-2018. Le Conseil donne son accord pour le versement de cette subvention pour les actions menées durant l'année 2017-2018 mais la Présidente fait remarquer que seul le CA de l'UFC a compétence pour prendre la décision requise par cette opération financière et recommande que la demande de la DRAC soit très rapidement transmise aux services centraux de l'UFC.

Cette subvention, soumise au vote, est approuvée à l'unanimité.

8/ Désignation, par le Conseil d'École, d'une personnalité à titre personnel en remplacement de Marie-Geneviève GERRER qui quitte ses fonctions de directrice de l'ÉSPÉ de Bourgogne

Madame Marie-Geneviève Gerrer a démissionné de sa participation au Conseil d'École, suite à sa démission du poste de directrice de l'ÉSPÉ de Bourgogne.

La Présidente du Conseil d'École propose de la remplacer par Madame Elsa Lang-Ripert nommée à la direction de l'ÉSPÉ de Bourgogne.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

9/ Questions diverses

- Le lundi 18 septembre, sera le jour du lancement de la Maison universitaire de l'Éducation, au sein du projet « Cité des savoirs et de l'innovation », à la MSHE, sur le site d'implantation de celle-ci, à l'Arsenal. L'ÉSPÉ participe pleinement à sa création avec l'UFC, et ses partenaires, le rectorat et Canopé. La journée portera sur le thème de l'ouverture de l'école aux lieux de transmission des savoirs. Le site internet est actuellement hébergé par l'académie de Besançon et les actions menées dans ce cadre de projet sont exposées sur celui-ci (mue.ac-besancon.fr).
- La Présidente souhaite que le dossier déposé par l'Université BFC pour l'appel à projet du PIA « nouveau cursus à l'université » soit présenté lors d'un prochain conseil.
- De même, elle propose que le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelle (CPRDFOP) de Bourgogne-Franche-Comté, une fois adopté, fasse l'objet d'une présentation par la Région.
- Enfin, il est rappelé que les élections partielles pour le renouvellement d'un membre du collège C et de la totalité des membres du collège F se dérouleront le jeudi 9 novembre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôt la séance à 11H40.

Le prochain Conseil d'École est programmé le Mercredi 15 novembre 2017 à 9h00.

La Présidente du Conseil d'École,



Françoise Bévalot